

**Zeitschrift:** Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse  
**Herausgeber:** Schweizerische Botanische Gesellschaft  
**Band:** 50 (1940)

**Vereinsnachrichten:** La Société botanique suisse de 1890 à 1940

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Société botanique suisse de 1890 à 1940.

Par *Arthur Maillefer*.

Manuscrit reçu le 2 novembre 1939.

Au moment où la Société botanique suisse va célébrer son cinquantième anniversaire, il est bon de résumer le travail fait par ses fondateurs et par leurs successeurs; ce regard en arrière montrant les lumières et aussi les ombres du passé, permettra ensuite à la S. B. S. de reprendre sa marche en avant, guidée par l'enseignement de son histoire.

Lors du centenaire de la Société helvétique, *E d u a r d F i s c h e r* a publié un lumineux rapport sur l'activité de la S. B. S. (*Neue Denkschriften der Schw. natf. Ges.*, Bd. L, 1915) qui fêtait alors son vingt-cinquième anniversaire; je me suis beaucoup inspiré de cette notice et je me réjouissais de pouvoir féliciter *M. E d u a r d F i s c h e r*, le seul survivant du comité d'initiative de 1829, pour le profond attachement qu'il a montré pour la Société botanique suisse et pour la grande activité dont il a fait preuve dans les diverses fonctions qu'il a remplies; malheureusement la mort vient de nous l'enlever.

### La fondation de la Société.

Dès la fondation de la Société helvétique des Sciences naturelles, en 1815, les botanistes suisses eurent l'occasion et prirent l'habitude de se rencontrer une fois l'an; à chaque session, ils formèrent, seuls ou réunis aux zoologistes, une section où ils faisaient part à leurs collègues de leurs travaux; ce n'est cependant qu'en 1889 qu'ils eurent l'idée de se constituer en une Société botanique suisse, imitant en cela les géologues qui, l'année précédente, avaient fondé la Société géologique suisse.

Ce fut le 10 septembre 1889 que la section botanique de la S. H. S. N., réunie à Lugano, décida sur la proposition des professeurs *C. S c h r ö t e r* et *E d. F i s c h e r*, de fonder une Société botanique suisse qui serait une section permanente de la S. H. S. N. Dix personnes présentes s'inscrivirent séance tenante comme membres. Ce premier noyau nomma un comité d'initiative, formé de *M. M. R o b e r t C h o d a t*, *H e r m a n n C h r i s t*, *E d u a r d F i s c h e r*, *F. - O. W o l f* et *C a r l S c h r ö t e r*, chargé d'étudier l'organisation de la nouvelle société et de préparer un projet de statuts.

La première séance de ce comité se tint à Berne, le 19 décembre 1889, sous la présidence du *D<sup>r</sup> H. C h r i s t*. Avant de discuter les

statuts, il prit connaissance d'une lettre de la Société botanique de Genève, datée du 29 octobre, disant que la S. B. G. se montrait favorable à son entrée comme section de la S. B. S., mais qu'elle désirait voir insérer dans les statuts les conditions suivantes :

- 1° La S. B. S. s'engage, dès la deuxième année de sa fondation, à publier un Bulletin au moins annuellement, dans lequel sera inséré un compte rendu des séances de la S. B. G.; il portera en sous-titre : Ancien Bulletin ou Suite du Bulletin de la S. B. G.
- 2° La bibliothèque et les collections, s'il en est constitué, le rédacteur du Bulletin et un membre du comité de la S. B. S. seront de droit installés à Genève.
- 3° La section genevoise pourvoira elle-même à ses frais locaux.
- 4° Les membres de la S. B. S. résidant à Genève ne seront point tenus de faire partie de la section genevoise.

Le comité d'initiative se déclare d'accord avec les propositions genevoises . . . à la condition que la S. B. G. supporte les frais occasionnés par les comptes rendus de ses séances et par les travaux originaux livrés par elle, cela pour la raison qu'il serait impossible de publier un Bulletin remplaçant pour la S. B. G. son Bulletin et s'étendant en outre à toute la Suisse; les frais seraient trop élevés, cela d'autant plus que le comité d'initiative ne prévoit qu'une cotisation modeste.

Le comité admet un avant-projet de statuts, qui est soumis à Genève : la S. B. G. répond qu'elle a décidé de ne pas donner suite à son projet de fusion avec la S. B. S., mais elle demande de se rattacher à la S. B. S. comme section nominelle. Cette lettre est lue au comité réuni à Davos le 17 août 1890. Notons que dans cette séance déjà, C. S c h r ö t e r demande qu'il soit pris des mesures pour protéger des stations de plantes menacées par la mise de terrains en culture.

Dans sa première assemblée générale, le 19 août 1890, sous la présidence de C. S c h r ö t e r, la S. B. S. admet la section genevoise et adopte les statuts; ceux-ci définissent comme suit les buts de la S. B. S.: Promouvoir en Suisse la science botanique et tout spécialement l'étude de la flore suisse (Phanérogames et Cryptogames) au point de vue biologique, phytogéographique et systématique; entretenir des relations amicales entre les botanistes suisses. Les statuts fixent également la cotisation annuelle à trois francs; ils disent que la société publie chaque année, au moins un Bulletin, qui doit être envoyé à chaque membre; ce Bulletin doit contenir les procès-verbaux des séances et des résumés des publications concernant la flore suisse; il peut publier le Bulletin des sections locales, cela à leurs frais et aussi, suivant les moyens financiers, de petits travaux originaux. L'article 12 prévoit que la S. B. S. échange son Bulletin contre les publications de sociétés analogues; le comité élaborera un règlement de la bibliothèque.

Beaucoup des prescriptions des statuts devaient amener par la suite des difficultés : la fixation par les statuts de la cotisation et son taux trop bas, l'échange du Bulletin et la création d'une bibliothèque. Ces questions seront exposées plus loin.

La création d'un *herbier de la société* occupa le comité; Monsieur C. S c h r ö t e r proposa d'insérer dans les statuts un article : « Die Gesellschaft unterhält kein eigenes Herbarium; als Normalherbar der schweizerischen Flora anerkennt sie das Herbarium des eidgenössischen Polytechnikums und macht sich dessen Unterstützung zur Pflicht. » Il est intéressant de noter l'opinion de R. C h o d a t sur cette question (lettre du 15 novembre 1889 à E d. F i s c h e r) : « J'ai aussi écrit au D<sup>r</sup> C h r i s t au sujet de la proposition de M. S c h r ö t e r relative à l'Herbarium helveticum normale. Vous savez qu'il existe en Suisse plusieurs herbiers considérables, exclusivement suisses. Genève a l'herbier F a u c o n n e t, Lausanne M u r e t, S c h l e i c h e r, G a u d i n, L e r e s c h e, etc.; Berne sans doute aussi, en outre celui de Monsieur votre père; Zurich, l'herbier du Polytechnicum. Dans ma lettre à C h r i s t, j'émettais l'idée que Lausanne est au point de vue suisse le vrai centre, et que ce serait peut-être celui qu'il faudrait choisir comme résidence de l'Herbier normal. Réflexion faite, je crois que M. S c h r ö t e r a raison. Zurich, s'il ne possède pas beaucoup d'échantillons anciens, est très riche quant au nombre de plantes; il représente bien l'ensemble de notre végétation. Il est placé dans un grand centre d'activité botanique et M. S c h r ö t e r, qui paraît avoir pris la question d'une flore suisse, est sur place. » « Mais quant à renoncer à former un herbier général de la Suisse, je n'en suis pas partisan. Bien au contraire. C'est une œuvre vraiment patriotique, et le lieu étant une fois désigné, il serait bon de faire appel à tous les botanistes et floristes pour les engager à envoyer toutes les espèces récoltées dans les diverses localités, avec indications de la nature du sol, de l'exposition, de l'altitude, de la plus ou moins grande fréquence de la plante dans la localité. Nous devrions élaborer un plan d'observations, qui serait communiqué à tous ceux qui s'occupent de botanique dans notre pays. Nous aurions ainsi un matériel formidable qui s'enverrait à Zurich où il serait classé et distribué aux personnes s'occupant de monographies partielles, qui constitueraient plus tard dans leur ensemble la flore suisse désirée. »

La proposition de C. S c h r ö t e r fut adoptée. Si le plan de C h o d a t n'a pas été adopté dans les statuts, le développement des instituts botaniques suisses a permis de réaliser son idée, sur un plan moins centralisateur, en ce sens que les nombreux herbiers conservés dans les instituts sont à la disposition de tous les botanistes.

Les statuts adoptés, la S. B. S. était constituée. Par la suite elle a admis comme sections, en 1891, la Société botanique de Zurich et en

1919, celle de Berne. Nous allons la suivre dans ses diverses activités pendant son premier demi-siècle.

### Etat des membres et organisation.

En 1890, la Société comptait déjà 112 membres et 5 honoraires; lentement, avec de petites fluctuations et aussi des diminutions momentanées, grâce à des tentatives variées et répétées pour activer le recrutement, le nombre des membres s'éleva peu à peu; en 1914, il était de 185 membres et 2 honoraires; en 1938, il atteint 303 membres et 9 honoraires.

La direction des affaires courantes est confiée à un comité formé au début de 5 membres, puis de 7. Le comité d'initiative devint le premier comité; il était formé de MM. H. Christ, président, C. Schröter, vice-président, E. d. Fischer, secrétaire, R. Chodat et F. - O. Wolf; le caissier M. B. Studer, pharmacien à Berne, était en dehors du comité; il n'y eut pas de changement jusqu'en 1909 où sur sa demande H. Christ abandonna la présidence, mais il resta comme vice-président; C. Schröter devint président. De 1912 à 1920, le comité comprenait: MM. John Briquet, président, G. Senn, vice-président, Hans Schinz, secrétaire, H. Spinner, trésorier, A. Ursprung. En 1920, M. Hans Schinz demanda à être déchargé des fonctions de rédacteur des « Berichte » tout en conservant le secrétariat; le Bulletin fut confié à W. Rytz qui entra dans le comité. En 1921, le nombre des membres du comité fut porté à sept avec la composition suivante: G. Senn, président, Ernest Wilczek, vice-président, H. Schinz, secrétaire, Paul Cruchet, caissier, W. Rytz, éditeur, John Briquet et G. Keller, membres. En 1924, le comité est renouvelé: MM. E. Wilczek, président, A. Ursprung, vice-président, H. Schinz, secrétaire, A. Scherrer, caissier, W. Rytz, éditeur, Paul Cruchet et Eugène Mayor, membres. En 1927, M. Max Oechslin est appelé à la présidence, avec M. B. - P. - G. Hochreutiner, vice-président, H. Schinz, secrétaire, E. Furrer, caissier, R. Siegrist et Maurice Moreillon; l'année suivante, M. Furrer doit se retirer pour cause de maladie; il est remplacé par M<sup>lle</sup> Aline Rauch; les élections de 1930 conservent M. Oechslin à la présidence, assisté de MM. A. Maillefer, vice-président, F. Chodat, secrétaire, Otto Jaag, caissier, E. Gäumann, éditeur, M<sup>me</sup> A. Hoffmann-Grobéty, et M. W. Vischer. De 1934 à 1939, le comité est formé de MM. A. Maillefer, président, W. Rytz, vice-président, M<sup>me</sup> A. Hoffmann-Grobéty, secrétaire, G. Blum, trésorier, E. Gäumann, éditeur, E. d. Frey et G. Kummer.

On peut observer que la S. B. S. est aussi ennemie des changements de personnes que les conseils de la nation; MM. H. Christ et C. Schröter ont fait partie du comité pendant 20 ans, M. R. Chodat pendant 19 ans, M. Fischer pendant 16 ans; M. Hans Schinz a été le secrétaire dévoué de la S. B. S. pendant 18 ans; MM. G. Senn et J. Briquet sont restés 14 ans.

### Assemblées.

La S. B. S. se réunit régulièrement en même temps que la S. H. S. N., dont elle constitue une section; ces réunions ont lieu régulièrement, chaque année dans une autre localité du pays. Trois fois seulement au cours du cinquantenaire, la réunion ne put avoir lieu: en 1914 et en 1939 à cause de la guerre, et en 1918 vu l'épidémie de grippe.

En outre de temps à autre, il a été organisé des réunions de printemps; la première eut lieu à Zurich en 1916; elle nécessita après coup une modification des statuts qui n'avaient pas prévu la possibilité de ces réunions vernoales; celles-ci furent d'abord assez espacées, mais elles tendent de plus en plus à devenir biennales.

Dans ces sessions, une partie plus ou moins grande du temps est occupée par l'assemblée générale de la S. B. S.: les questions administratives y sont discutées; les élections y sont faites. Le reste du temps, la S. B. S. fonctionne comme une des sections de la S. H. S. N. et elle entend des communications scientifiques que ces membres veulent bien faire. Les premières années, le nombre des communications était restreint et les orateurs pouvaient s'étendre sur leur sujet; on trouvait le temps pour engager après chacune une discussion; peu à peu, le nombre des communications annoncées a augmenté, tandis que le temps disponible restait le même. Il fallut en venir à une sévérité plus grande dans la limitation du temps accordé à chaque conférencier (actuellement 20 min.); cela n'alla pas sans protestations, mais en somme, comme l'auteur est libre de publier ensuite son travail en entier, la mesure prise a plutôt le bon effet d'enseigner la concision et d'obliger les auteurs à rechercher ce qui dans leur travail a vraiment le plus d'intérêt; la substance offerte aux auditeurs est ainsi plus concentrée.

Dans toutes ces réunions, il règne le meilleur esprit de collégialité entre les botanistes suisses qui apprennent à s'estimer; ils apprennent à mieux connaître les gens et les choses des diverses parties de la Suisse.

### Excursions.

En 1902, R. Chodat propose au comité que la S. B. S. organise pendant l'année des excursions dans les parties les plus différentes de la Suisse; ses excursions seraient dirigées par des membres. Le comité

décide d'établir un projet de programme pour 1903; il est prévu qu'un résumé des excursions faites serait publié dans les « Berichte »; on sait que la Société botanique de Genève organise ainsi régulièrement des excursions, et cela avec le plus grand succès.

Mais à l'assemblée de 1903, le comité dut se borner à faire la communication suivante : Pour recruter des membres, la suggestion a été faite d'organiser en Suisse des excursions botaniques permettant d'intéresser le public à notre société. Cette proposition est surtout partie d'une conception idéale; ces excursions ne nous apporteraient pas seulement un enseignement, mais nous gagneraient de nombreux amis. Il y a déjà des plans d'excursions prêts; mais l'organisation définitive n'a pu se faire, en partie par la maladie du secrétaire, et les occupations absorbantes des membres du comité. Malgré les objections qu'on peut faire à ces excursions, il est désirable que l'étude de la question soit poursuivie. De telles excursions, pendant les vacances de printemps et d'été, rendues accessibles en particulier au corps enseignant suisse, pourraient être d'une aussi grande utilité que maints cours de vacance dans une salle sombre.

Il ne fut jamais organisé d'excursions sous cette forme; mais de plus en plus régulièrement, le comité a organisé, aidé par des botanistes locaux, des excursions à la fin des sessions; c'est ainsi, pour ne citer que quelques-unes de ces excursions, la S. B. S. a fait une course de cinq jours dans le Parc national, sous la direction de J. Braun-Blanquet, une de cinq jours dans les vallées de Maderan, d'Etzli et de Felli sous la direction de Max Oechslin, une d'un après-midi dans le Hegau, par un temps du reste épouvantable, avec G. Kummer comme guide; une herborisation dans la tourbière d'Einsiedeln, et une dans la plaine de la Linth sous la conduite de Walokoch; une en Valais, au printemps, dirigée par le chanoine Mariétan, une belle course en autocar dans la région de la Dombes, préparée par Fernand Choddat et Edouard Thommen, une dans la vallée d'Arosa présidée par J. Braun-Blanquet, enfin aux buxais du Moremont.

Ces excursions où les uns étudient la floristique, d'autres la sociologie végétale, où d'autres viennent seulement histoire de voir un pays inconnu, ont été très intéressantes; elles ont parfois initié des « botanistes généraux » aux mystères de la sociologie; pour ceux qui prennent part régulièrement aux excursions de la société, elles constituent toujours la partie la plus intéressante des sessions; il est regrettable que davantage encore de membres ne trouvent le temps et la volonté d'y assister.

Il n'a jamais été publié de compte rendu de ces excursions; cela se comprend : le membre dévoué qui se charge de l'organisation de la course a en général étudié la région et publié le fruit de ses recherches;

la Société botanique genevoise, elle, va en général en exploration dans des régions encore peu connues; les conditions sont donc différentes.

### Finances.

L'assemblée préparatoire de Lugano et le comité d'initiative avaient fixé à trois francs la cotisation, estimant même que c'était un maximum, si l'on voulait grouper le plus grand nombre possible de membres et ne pas nuire à la S. H. S. N., la société-mère. Ce fut cette somme qui fut fixée par les statuts; mais bientôt les déficits apparurent; le comité retourna la question sur toutes ses faces; en 1912, le comité expose dans une circulaire aux membres une étude sur le développement des « Berichte » et sur l'assainissement des finances; il conclut que la S. B. S. ne peut pas laisser tomber les « Berichte », qu'il y a lieu au contraire de les développer et qu'il n'y a qu'une possibilité de pouvoir le faire, qui est d'obtenir une subvention de la Confédération. MM. J. B r i q u e t et E. W i l c z e k furent délégués à Berne pour discuter de la question avec M. le conseiller fédéral D e c o p p e t ; ces délégués purent annoncer à l'assemblée générale d'Altdorf (septembre 1912) que la demande serait étudiée à fond et que M. D e c o p p e t espérait qu'elle serait acceptée par le Conseil fédéral. Malheureusement, le même jour, le Département fédéral de l'intérieur écrivait une lettre disant que vu l'état des finances fédérales, il convenait d'attendre une époque plus favorable pour demander une subvention.

Le comité se tourna alors du côté de l'Ecole polytechnique fédérale, qui, dès la fondation de la S. B. S., avait reçu chaque année 120 exemplaires des « Berichte » pour les échanges de son Musée botanique; le comité demande au conseil de l'école de verser à la S. B. S. la valeur des exemplaires des « Berichte » livrés au Polytechnicum et cela jusqu'au moment où une subvention fédérale serait accordée. Le Conseil de l'E. P. répondit négativement, disant « dass er nicht befugt sei, den Entscheid des Departements ganz oder teilweise zu durchkreuzen, selbst nicht auf dem vorgeschlagenen indirekten Wege, wofür ihm überdies die Mittel fehlen würden... » La S. B. S. revient à la charge en 1913, demandant éventuellement une revision du contrat de cession de sa bibliothèque à l'Ecole polytechnique; nouveau refus.

Le comité propose alors une revision des statuts, prévoyant que la cotisation serait votée chaque année par voie de circulaire et demandant de la fixer à dix francs pour l'année courante; ce qui fut admis. De plus le comité provoqua la formation d'un « groupe de garantie », formé de membres et d'institutions botaniques intéressées au maintien du niveau scientifique des « Berichte »; les membres de ce groupe se sont engagés à augmenter leur cotisation d'une somme souscrite bénévolement pour

une période de cinq ans; cette mesure amena effectivement dans la caisse fr. 370 de ressources complémentaires par an et pendant 5 ans.

En 1914, le comité renouvelle sa demande de subvention fédérale; le Sénat de la S. H. S. N. appuie cette proposition à l'unanimité; malheureusement peu après survint la guerre; l'espoir d'obtenir une subvention fédérale fut anéanti; les circonstances obligèrent même la S. B. S. d'abaisser la cotisation à cinq francs. Les « Berichte » durent cesser de paraître en 1915 et 1916; mais tant bien que mal la S. B. S. passa la période critique. Une demande de subvention fut adressée à l'autorité fédérale en 1919, et cette fois elle fut couronnée de succès; une première subvention de fr. 1500 fut versée en 1920; la même somme fut accordée jusqu'en 1929; cette année, le comité sollicite une augmentation de la subvention, appuyant sa demande sur le développement des « Berichte », dû au fait que les botanistes suisses ne pouvaient plus comme auparavant publier leurs travaux dans les périodiques étrangers; du reste, la publication de ces travaux en Suisse est une des formes de la « défense du patrimoine intellectuel du pays »; enfin le comité insiste sur ce que la subvention fédérale de fr. 1500 est inférieure à la valeur des exemplaires des « Berichte » livrés à l'Ecole polytechnique fédérale. Le Conseil fédéral et les Chambres voulurent bien porter la subvention à fr. 2500; la S. B. S. avait demandé fr. 3000. Malheureusement, au bout de trois ans déjà, la crise amena la réduction de toutes les subventions fédérales et de la nôtre à fr. 2000 pour 1933, 1934 et 1935, puis à fr. 1750 pour 1936, 1937 et 1938; la réduction des subventions fédérales en général était parfaitement logique et nécessaire; mais la S. B. S. estima qu'elle était dans de toutes autres conditions que d'autres sociétés et institutions subventionnées, car elle continuait à livrer annuellement pour une valeur toujours croissante des exemplaires de ses « Berichte » à l'Ecole polytechnique. C'est pourquoi pendant cette période, la S. B. S. ne cessa de solliciter le rétablissement de la subvention de fr. 2500; n'obtenant pas immédiatement satisfaction, le comité se tourna vers l'Ecole polytechnique; elle y rencontra cette fois une pleine compréhension; le Conseil de l'Ecole lui fit verser pour chacune des années 1936, 1937 et 1938 une somme de fr. 750, ce qui ramenait la subvention à fr. 2500. Enfin, le Département fédéral de l'intérieur a obtenu des Chambres fédérales que la subvention fût rétablie à fr. 2500 à partir de 1939.

Ces sommes n'auraient pas suffi pour permettre la publication des « Berichte » avec l'ampleur qu'ils ont atteinte, si à plusieurs reprises de généreux donateurs n'avaient versé des sommes importantes et si les auteurs n'avaient pas participé aux frais de la publication de leurs travaux et si, enfin, en 1938, la Centrale suisse des possibilités de travail n'avait accordé à notre imprimerie une importante subvention de chômage.

Cette histoire financière de la S. B. S. montre que dès le début et pendant les cinquante ans, le souci principal du comité de la S. B. S. fut de trouver de l'argent; si la Société ne s'est pas enrichie, on peut estimer que ces soucis des comités et leur inlassable activité de quémanteurs a cependant permis à la S. B. S. de se développer normalement et de remplir les buts qu'elle s'était proposée dès le début.

### Bulletin.

Les premiers statuts fixaient déjà les grandes lignes de l'activité scientifique de la société : promouvoir en Suisse la science botanique dans toute son étendue, et spécialement l'étude de la flore suisse (Phanérogames et Cryptogames) dans les directions biologique, géographique et systématique. C'est dans ce but que la S. B. S. a publié presque régulièrement chaque année le « Bulletin de la Société botanique suisse » ou « Berichte der schweizerischen botanischen Gesellschaft ». Quarante-neuf cahiers puis volumes ont paru actuellement.

Le Bulletin contient des documents relatifs à l'administration de la société : rapports du comité, comptes rendus des commissions, listes des membres, comptes, etc., puis la *bibliographie des publications botaniques* faites en Suisse le plus souvent avec un résumé. Jusqu'en 1909, cette bibliographie ne s'occupait que des travaux relatifs à la flore de la Suisse et était la suite de la *Flora helvetica* publiée dans la Bibliographie nationale suisse par E d u a r d F i s c h e r. A partir de 1910, les travaux de botanique générale ont été également recensés ainsi que d'autres travaux publiés en Suisse, de sorte que les « Berichte » fournissent une image aussi complète que possible de l'activité botanique en Suisse. A partir de 1930, la Bibliothèque nationale publie cette bibliographie; un tirage à part en est joint à nos « Berichte »; la suppression de cette partie bibliographique a permis d'augmenter dès lors le nombre des travaux originaux.

Dans le volume II des « Berichte », en 1892, a commencé de paraître sous le titre : « *Fortschritte der schweizerischen Botanik* », des listes de stations suisses nouvelles de plantes et de modifications à apporter à la nomenclature; ces listes comprennent les Cryptogames aussi bien que les Phanérogames. Ce travail minutieux a été fait pour les Plantes vasculaires, la première année par J. J ä g g i et C a r l S c h r ö t e r, puis par ce dernier seul, ensuite par M. R i c k l i, H a n s S c h i n z, A l b e r t T h e l l u n g, W e r n e r L ü d i et enfin par A. B e c h e r e r. Au début, E d u a r d F i s c h e r dressait les listes pour tous les Cryptogames, puis pour les Champignons seulement; il a ainsi tenu, de 1892 à 1928, soit pendant 36 ans, régulièrement l'état civil des Champignons; c'est M. S. B l u m e r qui a pris la succession d'E d u a r d F i s c h e r. Les Myxomycètes ont été recensés depuis 1905 par H a n s S c h i n z.

Les Schizomycètes ont occupé successivement L. Fischer, Ed. Fischer et M. Düg g e l i, ce dernier depuis 1911 jusqu'à aujourd'hui. Successivement L. Fischer, H. Bachmann, Aline Rauch et W. Steiner ont relevé les stations d'Algues, Ed. Frey celles des Lichens; les Bryophytes ont occupé successivement L. Fischer, Jules Amann, H. Bachmann, G. Schellenberg, Hans Schinz, Th. Herzog, H. Gams et Ch. Meylan.

### **Bibliothèque.**

Les premiers statuts prévoyaient l'échange des « Berichte » avec les publications d'autres sociétés botaniques; cela entraînait la formation d'une bibliothèque; celle-ci fut d'abord confiée au professeur J ä g g i, à Zurich, puis à la mort de celui-ci à F. von Tavel. Dès 1896, le comité doit constater que la S. B. S. n'a pas les moyens financiers de faire relier les volumes; C. S c h r ö t e r propose de traiter avec l'Ecole polytechnique fédérale pour la cession de la bibliothèque au Musée botanique de l'E. P.; l'assemblée de 1897 accepte l'idée de faire les démarches nécessaires sur les bases suivantes : La S. B. S. donne sa bibliothèque et les livres qui arriveront par la suite au Musée botanique de l'E. P., où elle est déjà à l'heure actuelle; par contre le Musée botanique prend l'engagement de relier les livres et de les prêter aux membres selon les règlements annuels. Il fut effectivement établi une convention sur les bases précédentes, la S. B. S. s'engageant à remettre 120 exemplaires de ses « Berichte » à l'E. P. pour la continuation des échanges engagés. Les « Berichte » se développant et coûtant de plus en plus cher, et la bibliothèque étant relativement peu utilisée en dehors de Zurich, les organes de la S. B. S. sentirent bientôt l'erreur faite en acceptant de se lier pour un temps indéfini avec l'E. P. Aussi en 1910, le comité est-il chargé d'étudier s'il ne serait pas possible de reviser la « malheureuse convention ». En 1912, le comité intervint auprès de l'E. P. pour lui demander de verser à la S. B. S. la valeur des « Berichte » reçus par elle. Cette démarche n'eut pas de résultat immédiat; dans son rapport le comité dit : « Bien que nous n'ayons pas rencontré jusqu'ici l'accueil qu'il aurait été équitable d'attendre, nous n'avons pas perdu tout espoir de voir le Conseil de l'E. P. revenir à une plus juste appréciation de la situation actuelle. Cet espoir fut vain; aussi en 1918, l'E. P. n'ayant pas fait relier les collections reçues et ne pouvant les classer faute de mobilier, le comité constatant que l'E. P. ne remplissait ses obligations depuis deux ans que d'une manière incomplète, avisa le Conseil de l'E. P. qu'il considérait la convention comme caduque et il fit des propositions pour une nouvelle convention. Les négociations furent excessivement difficiles, l'E. P. s'en tenant à l'ancienne convention sans tenir compte des conditions complètement modifiées depuis sa

signature et sans apprécier à leur juste valeur l'importance du cadeau fait par la S. B. S. en cédant sa bibliothèque; à un moment donné, il fut même question de la dissolution de la S. B. S. et de la fondation d'une nouvelle société pour arriver à délivrer la S. B. S. des griffes de l'E. P.; mais en même temps le comité menait des négociations pour obtenir une subvention de la Confédération (voir sous finances), et en 1923, le comité pouvait annoncer une entente entre les deux parties; à l'avenir, la S. B. S. donnera à la Bibliothèque de l'E. P. 120 exemplaires de ses « Berichte », à leur parution, et cela aussi longtemps que la subvention fédérale accordée depuis deux ans sera continuée, d'une valeur d'au moins fr. 1500. D'autre part, le Conseil de l'E. P. veillera à ce que les périodiques reçus en échange soient reliés et tenus à la disposition des membres de la S. B. S. Tout semblait donc arrangé; ce ne fut cependant qu'en 1925 que la convention fut définitivement adoptée par l'assemblée générale; le comité avait dû abandonner la mention dans le texte ci-dessus de la valeur de la subvention fédérale.

A partir de ce moment, il n'y eut plus de question de la bibliothèque; nos relations devinrent parfaitement cordiales avec l'E. P. (voir sous finances).

#### **Publication d'une Flore de la Suisse.**

En 1893, le comité étudie la préparation d'une Flore de la Suisse; il estime que la publication d'une telle œuvre, surtout en ce qui concerne les Cryptogames, serait très désirable, mais elle ne pourrait pas être entreprise immédiatement pour la plupart des groupes; il y aurait lieu tout d'abord d'entreprendre des travaux préparatoires; cela pourrait se faire par la publication de monographies de familles ou de grands genres; plus tard, sur la base de ces travaux préparatoires, on pourrait publier une flore proprement dite; mais ces monographies devraient paraître indépendamment des « Berichte ». Comme ces publications ne pouvaient pas être supportées par les finances de la S. B. S., le comité s'est adressé à la S. H. S. N. pour lui demander son aide ou éventuellement de transmettre une demande de subvention à la Confédération; le Comité central de la S. H. S. N. approuve le plan proposé et propose que la S. B. S. utilise les « Denkschriften » pour la publication des monographies; quant à la publication de la Flore proprement dite, le mieux serait de trouver un éditeur, et éventuellement, si c'était nécessaire, une subvention fédérale pourrait être demandée.

L'assemblée générale de 1893 approuve les démarches du comité; mais à l'assemblée de 1894, le comité doit annoncer que la question n'avance pas; deux travaux sont prêts à l'impression; mais leur publication ne peut avoir lieu dans les « Denkschriften »; la S. B. S. décide d'intervenir auprès de la S. H. S. N. pour créer un nouvel organe qui sera les « Beiträge zur Kryptogamenflora der Schweiz »; le Départe-

ment fédéral de l'intérieur demanda des renseignements et un plan financier, puis la question de la direction de l'entreprise amena une longue discussion avec le Comité central de la S. H. S. N. qui désirait qu'elle fut confiée à une commission de la S. H. S. N., tandis que la S. B. S. proposait une commission de trois membres, dont deux seraient nommés par elle et le troisième par la S. H. S. N.; la S. B. S. céda sur le dernier point; c'est ainsi que fut fondée la Commission qui a depuis publié de nombreux volumes des « *Beiträge zur Kryptogamen-Flora der Schweiz* ».

### Lever topographique de la Flore suisse.

M. W. H ö h n - O c h s n e r présenta, à l'assemblée de printemps 1927, un projet de lever topographique de la Flore suisse; il montra la nécessité d'étudier la distribution actuelle des espèces sous une forme exacte et démonstrative. Seulement pendant les vingt dernières années, la Flore suisse a subi un appauvrissement considérable : des vallées entières ont été mises sous l'eau par la construction de barrages, des régions marécageuses étendues ont été drainées, des tourbières ont été exploitées pendant la guerre et ont été anéanties; la correction et l'endiguement des rivières, l'utilisation des engrais artificiels dans les prairies, la construction de nombreuses routes, le dégagement de gaz et de fumées par les usines ont eu une action profonde sur la Flore. C'est donc le dernier moment pour recueillir des indications suffisamment précises sur les stations des plantes pour pouvoir les retrouver après une période plus ou moins longue de temps, pour contrôler si la plante tend à se répandre ou au contraire à disparaître. M. H ö h n - O c h s n e r expose ce qui a été fait en Hollande, en Belgique et en Allemagne, pays où le lever a été entrepris en fixant les stations sur la carte topographique; il pense qu'un travail semblable s'impose chez nous; les botanistes suisses travailleraient avec enthousiasme à cette œuvre; il soumet à l'assemblée les thèses suivantes :

1° L'atlas topographique suisse est une base excellente pour le lever floristique; 2° la S. B. S. prend sous son patronage l'exécution de l'œuvre et elle invite ses membres et tous les cercles intéressés à y travailler bénévolement; 3° l'institut botanique d'une de nos hautes écoles fonctionnera comme centre et établira le catalogue; 4° les rapports sur l'état du lever floristique sont publiés dans les « *Berichte* »; 5° pour financer l'entreprise, la Confédération sera sollicitée d'accorder une subvention adéquate; 6° vu les modifications rapides de la Flore suisse, le travail doit être entrepris le plus tôt possible.

L'assemblée d'automne 1927 adopta ces propositions; une commission fut nommée, dont le président fut M. H ö h n - O c h s n e r ; elle reçut de la S. B. S. un crédit de fr. 250 pour 1928. La commission se mit

immédiatement au travail; elle envoya une circulaire pour recruter ses collaborateurs; son siège fut fixé dans l'institut de botanique spéciale de l'Ecole polytechnique fédérale; en 1929, la S. B. S. lui accorda un crédit de fr. 1200 et en 1930 un nouveau crédit de fr. 600; dès lors, la commission n'a dépensé chaque année que de faibles sommes pour son administration.

A la fin de 1938, le nombre des feuilles du catalogue était de 1819; chaque feuille comprenant la distribution d'une espèce sur une feuille de l'atlas topographique suisse; le nombre des collaborateurs était à la même date de 112.

Sans que la S. B. S. soit intervenue officiellement, mais sur l'initiative de quelques-uns de ses membres, la S. H. S. N. a créé une Commission phytogéographique qui publie les « *Beiträge zur geobotanischen Landesaufnahme* »; à partir de 1916 et jusqu'en 1926, les « *Beiträge* » ont paru comme suppléments aux « *Berichte* » et ont été envoyé gratuitement aux membres de la S. B. S. Cette collaboration de la Commission phytogéographique a été particulièrement précieuse pour la S. B. S. pendant une période très critique pour ses finances et pour les « *Berichte* ». Actuellement, les « *Beiträge* » peuvent être acquis par les membres de la S. B. S. avec un rabais de 30 %.

### **Protection de la nature.**

Sur l'initiative de Carl Schröter, la S. B. S. fit en 1890 des démarches pour protéger les stations botaniques dans la tourbière d'Einsiedeln, menacées par l'exploitation de la tourbe; il ne fut pas possible d'aboutir, faute de moyens financiers. En 1902, de nouveau sur l'initiative de C. Schröter, le comité est chargé par l'assemblée d'étudier la conservation des monuments naturels; en 1903, le comité dit que la question ne le laisse pas indifférent, mais que les finances de la S. B. S. ne lui donnent aucun moyen d'intervenir. En 1905, le comité tente de conserver le Forrenmoos et le Maienstossmoos dans l'Eigental, menacés par des drainages. Il fut impossible, malgré la bonne volonté de la ville de Lucerne, d'empêcher la destruction de ces intéressantes stations. Ce n'est que plus tard que, par la fondation de la Ligue suisse pour la Protection de la nature, des résultats tangibles furent atteints.

### **Bourse de voyage.**

La S. B. S. a envoyé en 1902 à Berne une délégation formée de R. Chodat et de C. Schröter, accompagnant le Dr Melchior Treub, pour discuter avec M. le Conseiller fédéral Marc Ruchet la possibilité d'obtenir de temps en temps une bourse permettant à des botanistes suisses de faire un séjour au jardin botanique de Buitenzorg

(Java). Cette démarche fut bien accueillie; une demande officielle fut faite par l'intermédiaire de la S. H. S. N.; elle aboutit à la création d'une commission de la S. H. S. N. (« Kommission für das naturwissenschaftliche Reisestipendium »), qui dès 1905 put disposer d'une bourse de fr. 2500; cette somme permit non seulement des séjours d'étude à Buitenzorg, mais aussi des expéditions, botaniques ou zoologiques, au Grœnland, en Amérique du Sud, etc.

\* \* \*

Le coup d'œil rétrospectif que nous venons de jeter sur la vie de la Société botanique suisse pendant ses cinquante premières années, montre qu'elle a beaucoup contribué à l'avancement de la connaissance de la Flore de la Suisse. Et maintenant que la Société botanique suisse continue résolument sa marche en avant !

---